

## Séance du 16 mars 2022

<b>Numéro</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Décision</b>
14/2023	Désignation du/de la secrétaire de séance	Approuvée
15/2023	Approbation de la séance du 31 janvier 2023	Approuvée
16/2023	Compte de Gestion 2022	Approuvé
17/2023	Compte Administratif 2022	Approuvée
18/2023	Affectation du résultat 2022	Approuvée
19/2023	Budget Primitif 2023	Approuvée
20/2023	Vote des taux des impôts directs locaux 2023	Approuvé
21/2023	Droit de stationnement	Approuvée
22/2023	Modification devis Marché Public Aire de Jeux	Approuvée
23/2023	Logement 7 – Gratuité d'un mois de loyer	Approuvée
24/2023	Lot de Chasse n°1 Gré à Gré	Approuvée
25/2023	Etude de Faisabilité Photovoltaïque	Approuvée

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
la présente liste des délibérations a été publiée et affichée en Mairie de Waldhouse le 17 mars 2023.

Le Maire  
Emile OUGER





☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

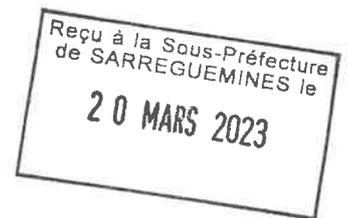
**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

**DCM N° 14-2023 DESIGNATION DU/DE LA SECRETAIRE DE SEANCE**

Le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Mme Christiane FABING pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération  
Publié et notifié le 17 mars 2023  
Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023



En Mairie, le 17/03/2023  
Le Maire,  
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance  
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

**DCM N° 15-2023 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31/01/2023**

Après en avoir donné lecture, Monsieur le Maire, propose d'approuver les termes du Compte-Rendu du 31 janvier 2023 et de signer le registre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver ledit procès-verbal et autorise les Maire et secrétaire de séance à signer ce dernier.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération  
Publié et notifié le 17 mars 2023  
Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023



En Mairie, le 17/03/2023  
Le Maire,  
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance  
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
 Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

### DCM N° 16-2023 COMPTE DE GESTION 2022

VOTANTS : 9	POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

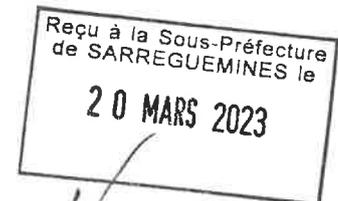
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
 Emile OLIGER



La Secrétaire de séance  
 Christiane FABING

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE  
DE  
**WALDHOUSE**

57720



☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

Reçu à la Sous-Préfecture  
de SARREGUEMINES le  
**20 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : **11**  
Nombre de Conseillers en fonction : **10**

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

### DCM N° 17-2023 COMPTE ADMINISTRATIF 2022

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif 2022 dressé par M. OLIGER Emile, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 lequel peut se résumer comme suit :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 057117

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SARREGUEMINES

ETABLISSEMENT : WALDHOUSE  
ETAT : II-1

### Résultats budgétaires de l'exercice

32300 - WALDHOUSE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	235 459,00	663 785,00	699 244,00
Titres de recette émis (b)	308 889,92	204 221,45	593 111,37
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	308 889,92	204 221,45	593 111,37
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	235 459,00	421 800,00	657 259,00
Mandats émis (f)	107 894,03	251 156,19	359 050,22
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	107 894,03	251 156,19	359 050,22
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	200 995,89	33 065,26	234 061,15
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 057117

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SARREGUEMINES

ETABLISSEMENT : WALDHOUSE  
ETAT : II-2

### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

32300 - WALDHOUSE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-38 759,27		200 995,89		162 236,62
Fonctionnement	229 244,67	229 244,67	33 065,26		33 065,26
<b>TOTAL I</b>	<b>190 485,40</b>	<b>229 244,67</b>	<b>234 061,15</b>		<b>195 301,88</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>190 485,40</b>	<b>229 244,67</b>	<b>234 061,15</b>		<b>195 301,88</b>

- Constate les identités avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- En l'absence du Maire ayant quitté la salle et sous la présidence de la première Adjointe Madame FABING Christiane, élue présidente pour la circonstance, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal de Waldhouse vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus présentés.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance  
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

Conseillers absents excusés : BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

**DCM N° 18-2023 AFFECTATION DU RESULTAT 2022**

VOTANTS : 9 | POUR : 9 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et

- Vu le résultat de clôture du compte administratif 2022 ;
- Décide d'affecter le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice qui s'élève à **33 065,26 €** au compte créditeur 110 de l'exercice 2023.

Reçu à la Sous-Préfecture  
de SARREGUEMINES le

20 MARS 2023

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023  
Le Maire,  
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance  
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
 Nombre de Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

Conseillers absents excusés : BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

### DCM N° 19-2023 BUDGET PRIMITIF 2023

VOTANTS : 9 | POUR : 9 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et

- Vu les propositions budgétaires de Monsieur le Maire et se rapportant au budget primitif de l'exercice 2023 et se résumant comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	321 365,26 €	321 365,26 €
INVESTISSEMENT	374 000,00 €	374 000,00 €

- Décide à l'unanimité des membres présents d'adopter les propositions du Maire,

- Dit que le présent budget est voté :

- \* Au niveau chapitre pour la section d'investissement avec définitions des opérations détaillées ;
- \* Au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
 Emile OLIGER

Reçu à la Sous-Préfecture  
 de SARREGUEMINES le  
 20 MARS 2023

La Secrétaire de séance  
 Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
 Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
 Nombre de Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

Conseillers absents excusés : BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

### DCM N° 20-2023 VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2023

VOTANTS : 9	POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Après exposé des motifs conduisant à la présente proposition et en conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux en vigueur.

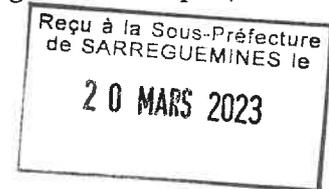
Le Conseil municipal de Waldhouse,

- Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **27,80 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **56,10 %**
- taxe d'habitation : **11,83 %**



CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
 Emile OLIGER

La Secrétaire de séance  
 Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

**DCM N° 21-2023 DROIT DE STATIONNEMENT**

VOTANTS : 9 | POUR : 9 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Vu la délibération du Conseil Municipal du 01 juillet 2002 n°3 relative au droit de stationnement à verser par les forains à l'occasion de l'utilisation de la place publique fixant un montant de trente euros ;

Le Conseil Municipal de Waldhouse, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à compter du 1er avril 2023 à **40,-€** (quarante euros) le droit de stationnement à verser par les forains à l'occasion de l'utilisation de la place publique.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

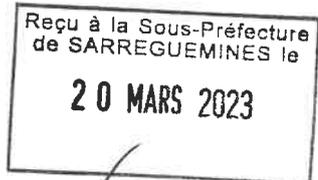
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance  
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

**DCM N° 22-2023 VENTE D'UN AGRES « JEUX LUDIQUES » ANCIEN AIRE DE JEUX**

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Monsieur Alexandre KIRSCH quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment l'article, L 2122-22 qui prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil municipal, décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

Considérant qu'au-delà du seuil des 4 600 €, il incombe au Conseil municipal d'autoriser la vente des biens concernés ;

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de régulariser la vente d'un bien matériel, le jeu ludique de l'ancien aire de jeux dont l'estimation initiale était inférieure à 4 600 euros, et qui excède à la fin des enchères ce seuil.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'autoriser :

- la vente de ce bien au prix de cession de 15 € TTC symbolique à Monsieur Alexandre KIRSCH, ce montant sera imputé à l'article 775 du budget communal,
- la sortie de ce bien du patrimoine de la Commune de Waldhouse pour motif « cession à titre onéreux sur bien déjà amorti ».

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

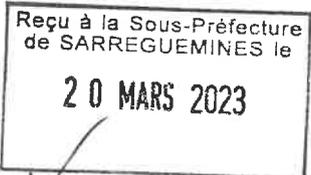
Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance  
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

### DCM N° 23-2023 MARCHÉ PUBLIC AIRE DE JEUX

- Vu le devis retenu par délibération municipale du 05 octobre 2022 n°20 relative à l'aire de jeux dont le montant initial est de 59 824,00 € H.T.

Suite à l'entrevue entre le Maître d'œuvre, le Maître d'ouvrage et le Titulaire du Marché, un plan et les fiches techniques des produits proposés ont été proposés. Une solution économique et technique permettant de proposer une structure de jeu plus grande, plus ludique et complète d'une plus grande amplitude d'âge tout en restant dans l'enveloppe globale du projet est présentée pour la somme de 60 034,14 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver le devis modifié tel que présenté pour le montant de 60 034,41 € H.T.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

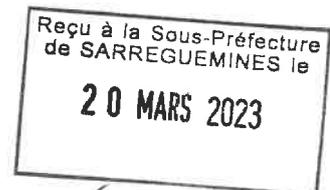
Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance  
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

**DCM N° 24-2023 GRATUITE D'UN MOIS DE LOYER – LOGEMENT 7**

- Vu la délibération n°13-2023,
- Vu les travaux engagés par la locataire actuelle du logement 7 sis au 1er étage du 15 Rue du Stade,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de proposer la gratuité du mois de loyer de mars d'un montant de 459,38 € charges incluses à l'actuelle locataire du logement n°7.

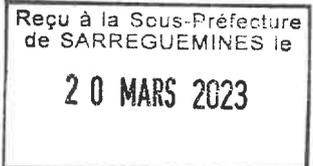
Le Conseil Municipal de Waldhouse, après en avoir délibéré, pris acte et à l'unanimité des membres présents, décide de valider le nouveau montant du loyer pour le Logement 7.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023



En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance  
Christiane FABING

57720



☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

**DCM N° 25-2023 LOT DE CHASSE N°1 – GRE A GRE**

En application du Code de l'Environnement, le droit de Chasse est administré par la commune au nom et pour le compte des propriétaires. Les baux de location de Chasse communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent au 1<sup>er</sup> février 2024.

Il est porté à la connaissance du Conseil que l'actuel titulaire du lot de Chasse n°1 sortant souhaite faire exercer son droit de priorité et conclure une convention de gré à gré avec la Commune.

Après délibération, le Conseil Municipal prend acte de la chose et réserve sa décision à la prochaine séance après avis de la Commission Consultative Communale de Chasse qui doit se réunir prochainement.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

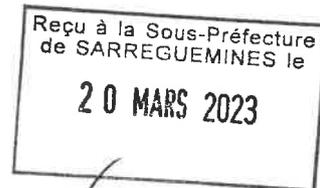
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 17 mars 2023

Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023

Le Maire,  
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance  
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27  
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion.

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 10

**Conseillers présents :** OLIGER Emile, FABING Christiane – ROTH Albert – GUILLEVIN Bertrand – BERND Antoine – KIRSCH Alexandre.

**Conseillers absents excusés :** BAUMGART Martin – GASPARD Aurélie a donné pouvoir à Mme FABING Christiane – COUPEZ Martine a donné pouvoir à M. GUILLEVIN Bertrand - M. ZIGHA Messaoud a donné pouvoir à M. KIRSCH Alexandre.

**Secrétaire de séance :** FABING Christiane

### DCM N° 26-2023 ETUDE DE FAISABILITE PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il a sollicité la Région Grand Est ainsi que le responsable d'ENEDIS afin de connaître les modalités d'un partenariat avec la Commune de Waldhouse relatif à la mise en place de panneaux solaires sur les toits de la salle polyvalente, mairie, chapelle et atelier municipal.

La société TECSOL étant intervenue dans une commune voisine, il est proposé d'adresser les éléments essentiels à cette société afin de réaliser une étude **de faisabilité technique et financière quant à l'installation de panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux afin de favoriser une autonomie énergétique par le biais de l'autoconsommation.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Considérant que les bâtiments Mairie, Salle Polyvalente, Chapelle et Atelier Municipal pourraient être équipés de panneaux photovoltaïques,

- Autorise la demande de faisabilité auprès de la Société TECSOL, Agence Grand-Est de Strasbourg ;
- Dit que le tarif de cette étude sera imputé en investissement ;
- Charge Monsieur le Maire de solliciter toute subvention auprès des différentes instances relative à la chose, DETR/DSIL, FOND VERT, MOSELLE AMBITION, C.E.E. CLIMAXION.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.  
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération  
Publié et notifié le 17 mars 2023  
Transmis au Représentant de l'Etat le 20 mars 2023

En Mairie, le 17/03/2023  
Le Maire,  
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance  
Christiane FABING

Reçu à la Sous-Préfecture  
de SARREGUEMINES le

20 MARS 2023